



MESURES DE PREVENTION LA PROTECTION INDIVIDUELLE : LES EPI PROTEGEZ VOS YEUX !



Les lunettes protectrices et les protecteurs faciaux sont nécessaires pour empêcher que des éclaboussures de produits chimiques ou solides n'atteignent les yeux ou le visage, et pour filtrer les rayonnements aveuglants ou dangereux.



Quels sont les risques ?

- **Mécaniques** : projection de particules solides (copeaux de métal ou de bois, poussières...), choc.
- **Chimiques** : projection de particules liquides, de substances corrosives, solvants ou autres solutions dangereuses
- **Thermiques** : froid, chaleur, projections de métaux en fusion, feu.
- **Liés aux rayonnements** : « lumière bleue », ultraviolet, infrarouge, laser.

Dans quelles situations de travail ?

- **Travaux forestiers et travaux d'espaces verts** : tronçonnage, débroussaillage, élagage, tonte....
- **Préparation et manipulation de produits dangereux** (peinture, solvants...) ou de **produits chimiques** (vapeurs, gouttes, éclaboussures).
- **Découpage, meulage, ébarbage** de matériaux et métaux,
- **Soudure au chalumeau ou à l'arc électrique**
- **Toutes activités avec projections de particules** vulnérantes, de métal en fusion, de liquides corrosifs (meulage à sec, piquage au marteau, de taille par éclats, décapage ou détartrage au marteau, travail à la disqueuse, ...).
- **Travaux de démolition de bâtiments, de rénovation, de transformation** (forte exposition aux poussières).

Comment bien choisir ses lunettes ?

Pour bien choisir les lunettes, masques faciaux, visières de protection, il faut réfléchir à l'usage que l'on va en faire : travaux à effectuer, durée et fréquence de ces travaux, et si possible en fonction de l'état de santé de l'agent et/ou des agents qui devront porter les EPI (port de lunettes, problèmes de vision, fragilité de l'œil...).



Comment les stocker et les entretenir ?

Il faut utiliser des solutions nettoyantes pour vos lunettes et écrans faciaux ; les lingettes dédiées à l'entretien des lunettes sont accessibles et faciles à transporter.

Les lunettes devront être déposées dans une boîte dédiée après utilisation (pour éviter les rayures, les chutes...).

Il existe aussi des kits premiers soins oculaires afin d'apporter au plus vite les soins nécessaires à l'œil.

RAPPEL : pour prévenir les risques professionnels au travail, les EPC doivent être privilégiés par rapport aux EPI.

Réunion du :

Animée par :

Participants :

Nom, prénom :

Signature :

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

Retour de l'équipe

Commentaires :

Conclusions et actions retenues :